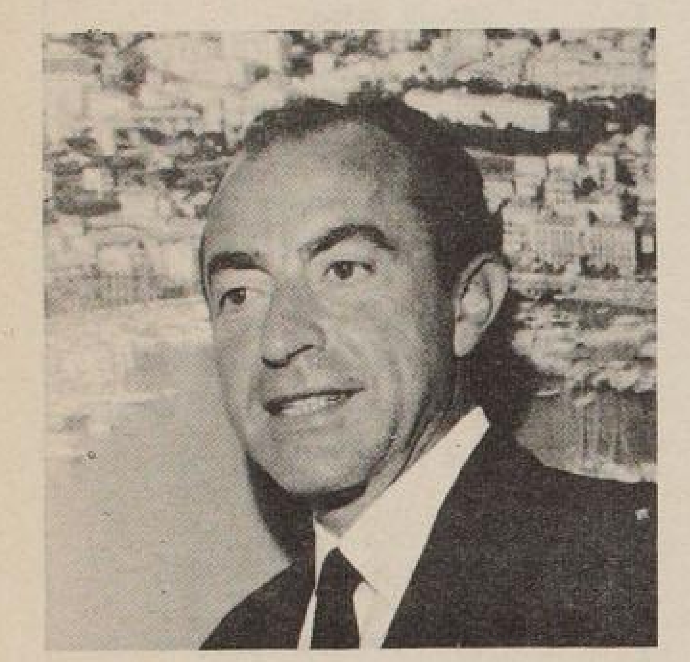
Union pour la Défense de la République



Pierre PASQUINI

seul Candidat investi
par l'ensemble des Mouvements Gaullistes

SUPPLEANT :

Jean MICHARD-PELLISSIER

Françaises, Français,

La France vient de traverser l'une des crises les plus graves de son Histoire. Des Organisations factieuses ont tenté de créer l'anarchie, sous l'égide du drapeau noir et du drapeau rouge. Les libertés fondamentales ont failli être confisquées au profit d'un parti totalitaire. Cette crise, sans précédent, n'est pas terminée pour autant et les ambitions révolutionnaires des partis extrêmistes ne se sont pas tues. Chacun doit rester vigilant afin d'éviter la guerre civile où certains veulent précipiter notre Pays.

LE GENERAL DE GAULLE, Président de la République Française, EN A SOLENNELLEMENT APPELÉ A TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES POUR S'UNIR A LUI AFIN QUE SOIENT SAUVEGARDES LA PAIX CIVILE ET LE PROGRES.

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT D'OUBLIER QUE...

Le 22 MARS 1968, un mouvement de subversion a provoqué l'émeute au sein des Universités et au cœur même de la Capitale.
Le 17 MAI 1968, la France s'est trouvée soudainement paralysée par l'action conjuguée de mouvements qui, s'emparant de revendications sociales, ont voulu renverser les Institutions.

SOUVENEZ-VOUS DU JEUDI 30 MAI

et de l'allocution du Général de GAULLE qui déclarait :
« ET BIEN NON... LA REPUBLIQUE N'ABDIQUERA PAS. »
« LE PEUPLE SE RESSAISIRA. LE PROGRES, L'INDEPENDANCE ET LA PAIX L'EMPORTERONT AVEC LA LIBERTE. »

SOUVENEZ-VOUS DU MILLION DE PARISIENS

proclamant sur les Champs-Elysées que « DE GAULLE N'EST PAS SEUL »...

SOUVENEZ-VOUS DE LA DIZAINE DE MILLIERS

de Françaises et de Français proclamant dans les rues de Cannes leur confiance en DE GAULLE pour nous sauver tous de l'anarchie et de la dictature du communisme totalitaire.

LE 23 JUIN, LE CHOIX SERA CLAIR :

Il s'agira pour chacun d'exprimer par la voie la plus démocratique, s'il entend promouvoir les réformes indispensables à notre Pays, dans l'ordre et la liberté ou, au contraire, s'il consent à s'abandonner à l'entreprise totalitaire.

Dans la Circonscription qui est la vôtre, la situation électorale vous permet de prendre une décision conforme à l'intérêt national.

Rejetant, bien sûr, le candidat présenté par le Parti Communiste, vous choisirez le Seul Candidat que le GENERAL DE GAULLE a investi de sa confiance.

Il faut pour l'avenir, faire en sorte que l'autorité du Président de la République ne se trouve affaiblie par une majorité parlementaire hypothéquée de l'intérieur.

Le silence de M. VALERY GISCARD D'ESTAING au plus fort de la crise récente, doit être présent à vos mémoires au moment où répondant à l'Appel du Général DE GAULLE vous manifesterez par votre vote la nécessité pour le pays de le voir poursuivre sa tâche dans la période dramatique que nous vivons :

Vous n'enverrez pas à l'Assemblée Nationale CEUX QUI SE RECLAMENT DU GAULLISME POUR NE SERVIR QUE LEUR JEU PERSONNEL.

Les réformes de structures nécessaires à la rénovation de la France, la participation élargie de chacun à l'activité qui le concerne directement, ne peuvent se réaliser rapidement qu'en fonction d'un choix net et confiant pour l'homme qui les incarnent.

NI RENONCEMENT, NI EQUIVOQUE

Vous voterez toutes et tous pour un OUI à la France, pour un OUI à la REPUBLIQUE.

Vous voterez pour PIERRE PASQUINI et son suppléant JEAN MICHARD-PELLISSIER qui ont reçu la mission de défendre la République.

- **TOURISME**
  Des mesures spéciales doivent être prises en faveur de l'Industrie Touristique gravement touchée par la crise.
- **PERSONNES AGEES**
  La participation et la stabilité leur sont indispensables.
- **Les jeunes doivent assumer la mutation avec De Gaulle.**
- **RAPATRIES**
  Mon attitude passée en leur faveur est garante de ma position présente : « Amnistie générale et Réparation ».

Pour aider De GAULLE

votez

Pierre PASQUINI

Jean MICHARD-PELLISSIER

PIERRE PASQUINI

Ancien 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Pupille de la Nation, né le 16 Février 1921 à Sétif
Licencié en Droit - Avocat
Engagé volontaire
Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire
Croix de Guerre - Quatre citations
Diverses décorations étrangères
Chef de bataillon de Réserve
Marié - Deux enfants

JEAN MICHARD-PELLISSIER

Ancien Membre du Conseil Constitutionnel
Conseiller Municipal d'Antibes - Juan-les-Pins
Officier de la Légion d'Honneur
Avocat à la Cour
Marié - Trois enfants

IMP. OFFSET DEVAYE - CANNES